



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR MADAME CHANTALE RAMSAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE & GREFFIÈRE TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ.

Que les membres du conseil, lors d'une session ordinaire qui sera tenue le lundi 4 novembre 2024 à 19h au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Construction d'un garage dans la marge de recul avant

**Cette demande est localisée comme suit :
49, rue Réal-Boutin**

Toute personne ou organisme intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

DONNÉ à Tingwick ce 10^{ième} jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-quatre.

**Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière trésorière**

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau administratif et sur le site internet de la municipalité de Tingwick, le dixième jour du mois d'octobre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10^e jour d'octobre de l'an deux mille vingt-quatre.

**Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière trésorière**